

1. Renseignements sur l'identité du requérant

Nom de famille (lettres moulées)		Prénom (lettres moulées)	
Adresse du domicile (numéro, rue, appartement)			
Ville		Province	
Téléphone		Autre téléphone	Poste
		Courriel	

2. Renseignements sur l'identité du propriétaire de l'immeuble (si différent du requérant)

Nom de famille (lettres moulées)		Prénom (lettres moulées)	
Adresse du domicile (numéro, rue, appartement)			
Ville		Province	
Téléphone		Autre téléphone	Poste
		Courriel	

3. Renseignements relatifs à la demande

Arrondissement auquel la demande est adressée		
<input type="checkbox"/> Beauport	<input type="checkbox"/> La Cité-Limoilou	<input type="checkbox"/> Les Rivières
<input type="checkbox"/> Charlesbourg	<input type="checkbox"/> La Haute-Saint-Charles	<input type="checkbox"/> Sainte-Foy-Sillery-Cap-Rouge
Identification du site (adresse ou numéro de lot)		

4. Description sommaire de la demande

Description de l'usage conditionnel projeté

5. Signature

J'autorise la Ville de Québec à divulguer publiquement, lors des assemblées de consultation, tous les renseignements qui sont contenus au présent document afin d'expliquer la nature du projet et ses impacts. Cette autorisation est également valide pour tout document qui serait déposé en annexe et en soutien à la présente demande.

Signature du requérant	Date (aaaa-mm-jj)
------------------------	-------------------

6. Envoi de formulaire

Documents exigés

- Copie de la demande de permis reliée au projet (si un permis est requis)
- Copie du titre de propriété de l'immeuble visé par la demande
- Lettre de procuration signée par le propriétaire de l'immeuble visé par la demande
- Plan à l'échelle qui illustre l'utilisation existante et celle projetée de chaque pièce de l'immeuble visé
- Plan d'aménagement du lot
- Tout autre document exigé par la réglementation sur les usages conditionnels
- Paiement (émettre un chèque de 533 \$ à l'ordre de la Ville de Québec)

NOTE : L'absence de documents essentiels et l'absence de paiement ont pour conséquence de mettre en suspens le dossier.

Il est obligatoire de rencontrer un conseiller en urbanisme avant de formuler votre demande.

Retournez ce formulaire dûment rempli et signé ainsi que les documents exigés par la poste ou présentez-vous au bureau de la Division de la gestion du territoire de l'arrondissement concerné par la demande à l'attention du conseiller en urbanisme que vous avez rencontré.

NOTE : Votre dossier doit être complet (documents exigés et paiement) afin de ne pas retarder le traitement de votre demande.